

PARDIES



Le Bulletin
Municipal **2013**

PARDIES

+ Avenue du Fronton

Page 4



Page 5

Réfection du stade
d'honneur de football



Page 13

+ PELOTARI CLUB PARDISIEN



+ Carnaval

Page 12



Le Bulletin
Municipal 2013

Sommaire

- **Le mot du maire** (p.3)
- **Travaux** (p.4 et 5)
- **PPRT** (p.6)
- **CCAS** (p.7)
- **Un peu d'histoire** (p.8 et 9)
- **Projet d'urbanisation**
(p.10 et 11)
- **Les associations** (p.12 à 19)
 - Comité des Fêtes
 - Cimaïses et chevaux
 - Pelotari club
 - Le billard club
 - Le foyer des jeunes
 - Pardies olympique
 - Club de l'amitié
- **Calendrier animations** (p.18/19)
- Démographie**
- Infos**

Rédacteur :
Dominique BERNARD
Crédit Photos :
Mairie de Pardies - CCL
Associations Pardisiennes
Création Impression :
Imprimerie Moderne (Lons)
05 59 132 132



Le MOT du maire



Depuis 1993, notre territoire est sous la contrainte SEVESO.

Vingt années de restriction en terme d'urbanisation et de développement. Depuis fort longtemps, nous travaillons avec les services de l'Etat et les industriels pour faire évoluer cette situation extrêmement contraignante.

Nous arrivons à l'échéance de cette longue concertation : un petit vent d'optimisme va enfin souffler sur Pardies ! Cela devrait nous permettre d'envisager l'avenir avec sérénité : une grande partie de notre commune ne sera plus soumise aux contraintes d'urbanisme comme par le passé. Une autre procédure est dans sa phase d'achèvement : le PPRI (plan de prévention des risques d'inondations) : il s'agit d'un règlement national qui s'impose à toutes les communes et qui va sans doute impacter une partie de notre territoire. Tout cela ne doit pas réduire pour autant nos objectifs et notre volonté d'agir.

Nous avons aussi engagé l'organisation de notre territoire avec le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Toutes ces procédures : **PPRT**, PPRI et PLU seront présentées à la population et soumises à enquête publique. Chaque administré aura alors l'occasion de s'exprimer sur le sujet.

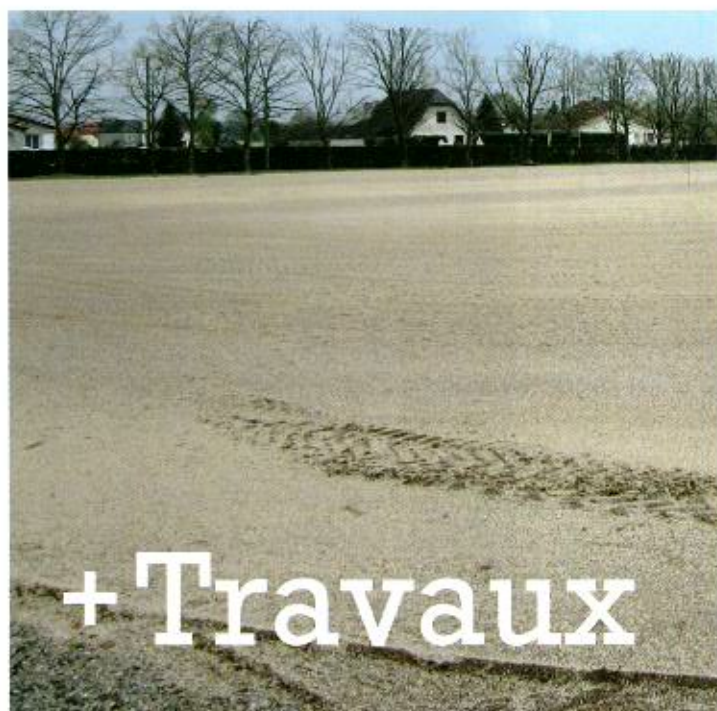
Le PLU est élaboré à partir du diagnostic territorial, de l'état initial de l'environnement dans une logique de développement durable. Les orientations définies par le Conseil Municipal répondent à l'enjeu d'aménagement principal et aux **cinq objectifs fondamentaux suivants** :

- Développer et organiser l'urbanisation de la Commune avec un renouvellement urbain maîtrisé
- Restructurer et revitaliser les espaces urbanisés en tenant compte des risques industriels et des contraintes naturelles
- Redynamiser la croissance démographique en favorisant l'accueil des jeunes foyers
- Préserver et gérer l'environnement naturel agricole et forestier de la commune
- Maintenir et développer le tissu économique local en optimisant les capacités d'accueil pour favoriser l'implantation de nouveaux acteurs. Tout en veillant à limiter leur impact dans le cadre paysager.

L'ensemble de ces thématiques s'inscrit dans une logique d'aménagement de l'espace : dès l'année 2014, la commune s'engage à réaliser en priorité, la construction d'un centre médical et d'un pôle de services dédié à différentes activités. Ce premier projet constituera la première étape de l'aménagement du futur quartier de l'avenue des Pyrénées que vous allez découvrir à l'intérieur de ce bulletin.

Ainsi, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme va conditionner, déterminer et fixer les enjeux du territoire pour les vingt prochaines années.

Le maire,
René LACABE



Réfection du stade d'honneur de football

En 2012 d'importants travaux ont été réalisés sur le stade d'honneur, ceux-ci ont immobilisé le stade pendant 1 an, du retard ayant été pris du fait des mauvaises conditions météorologiques de 2012.

Les travaux ont consisté à : décapage complet du stade, drainage entièrement refait, amélioration de l'arrosage intégré, reprofilage en toit de l'aire de jeu (ceci pour un meilleur drainage), amendement puis ensemencement. Après la pousse du gazon, nos services techniques ont passé de nombreuses heures à éradiquer les mauvaises herbes, ce qui nous vaut d'avoir aujourd'hui un terrain quasiment sain.

Dans le même temps une main courante avec grillage (ceci pour répondre aux normes de la fédération de football) a été mise en place.

Un panneau d'affichage électronique est venu remplacer l'ancien tableau en bois qui était devenu obsolète.

Des toilettes handicapés ont été installées en lieu et place des anciennes.

Enfin les abords de l'entrée et le parvis du foyer du football ont été entièrement refaits donnant un caractère très accueillant aux installations. Le club dispose maintenant de belles installations qui feront sans doute des envieuses parmi les équipes visiteuses.





Rue du Fronton

L'avenue du fronton a fait l'objet de travaux en 2012 à savoir :

création de trottoirs, places de parking, enfouissement des réseaux, reprise éclairage public, mise en place de ralentisseurs (chicane + dôme surélevé), enfin pose d'un enrobé bitumineux.



Bois Camous

Comme annoncé dans le bulletin 2012, le bois de Camous a fait l'objet d'une expertise pour éliminer les arbres malades et dangereux. Là aussi les conditions climatiques n'ont pas été favorables et le chantier n'a pu être mené à terme comme prévu. De ce fait l'opération replantation se fera à l'automne 2013.



Fronton

Les grillages entourant le fronton ont été refaits à neuf, ainsi que le « chapeau de gendarme ». Une protection a été mise en place sur le sommet du mur (arrière), pour éviter les infiltrations d'eaux entre les piliers de soutènement et le mur. La réfection de la peinture était également programmée mais les conditions climatiques n'ont pas permis cette opération. Cela devrait être réalisé lorsque vous lirez ce bulletin.

Complexe sportif

Au cours de l'hiver 2011/2012, des problèmes de condensation sont apparus dans les aires de jeux surtout par temps froid et humide. Les bureaux d'études thermiques consultés nous ont préconisé de maintenir une température d'environ 10°C dans les aires pour remédier à cet inconvénient. Des panneaux radiants ont donc été installés dans chaque aire de jeu avec succès puisque l'hiver 2012/2013 c'est déroulé sans problème d'humidité.

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Depuis plus de 20 ans, notre commune est soumise à la directive SEVESO qui a été renforcée par la loi Risque, dite Bachelot, datant de 2003.

Au niveau national ce sont 407 PPRT qui doivent être réalisés (concernant 825 communes) et à ce jour si la totalité sont pratiquement prescrits seulement 228 sont approuvés.

Notre commune fait partie de ceux qui sont toujours en élaboration.

Malgré de sérieuses avancées sur la réduction des risques à la source et sur le zonage qui pourrait en découler, de nombreuses imprécisions génératrices d'injustice pour les riverains demeurent et peuvent impacter notre village.

Après de nombreux échanges avec l'industriel YARA et les services de l'Etat, une solution acceptable est en train de voir le jour.

Philippe MICHIELS, directeur du site de Pardies, a bien voulu nous faire part de son sentiment et nous apporter un éclairage particulier sur les mesures des risques et des solutions à apporter pour limiter les contraintes de ces scénarii :

« En tant que site classé SEVESO 2, seuil haut, YARA Pardies a fait des études de danger qui répertorient pour chaque unité de production les dangers correspondant à des hypothèses d'incident (explosion, feu, fuite de produit toxique)

Les éléments initiateurs potentiels de ces incidents sont listés et des « barrières » sont définies pour chacun des éléments initiateurs. Elles peuvent être matérielles (vannes automatiques associées à des capteurs) ou organisationnelles (formation aux risques, redondance des équipiers) et correspondent à des choix de matériaux, de technologie, de suivi périodique des appareils, d'équipements de mesure et de sécurité de conduite des procédés. Ces barrières, en se complétant, permettent de réduire la probabilité qu'un incident se produise.

Les scénarii sont modélisés selon des

méthodes standardisées : en fonction de la composition du produit émis, de la pression d'émission, de la dimension de l'orifice de fuite (de 1, 10, 100% de la section par exemple) et des conditions météorologiques (direction et force du vent, température air), la dispersion du produit est calculée et exprimée en distance pour un seuil de toxicité défini. Ces rayons permettent de différencier les scénarii qui sont limités géographiquement à l'enceinte de l'établissement industriel et ceux qui dépassent ces limites. Les premiers, s'ils surviennent, provoquent la mise en œuvre du plan d'urgence interne (POI) géré par l'industriel puis le Maire, les seconds, le plan d'urgence externe (PPI), géré par le Préfet.

Pour protéger les populations voisines des établissements susceptibles de générer des situations à risque, la loi Bachelot a instauré les PPRT, Plan de Prévention des Risques Technologiques. Ces plans ont pour vocation de limiter l'impact des incidents ou accidents issus des établissements concernés hors de leurs limites géographiques. Si cela n'est pas possible, des mesures sur le foncier bâti, situé dans le rayon des incidents, y sont définies : mesures d'amélioration du bâti prescrites ou recommandées, délaissement ou expropriation dans les cas extrêmes. Ces mesures mettent en œuvre des financements qui peuvent, selon la situation, faire intervenir particuliers, Etat, collectivités locales et industriels

Si des solutions techniques ou technologiques sur le site industriel concerné peuvent être mises en œuvre mais correspondent à des coûts disproportionnés par rapport à l'économie du site, le coût des mesures sur le foncier bâti est comparé au coût de la mesure chez l'industriel. Selon

cette comparaison, si la mesure chez l'industriel est moins coûteuse que celle correspondant à celle sur le foncier bâti, c'est la mesure de réduction des risques chez l'industriel qui est préférée, le financement étant réparti entre Etat, collectivités et industriel.

Pour ce qui concerne YARA Pardies, le scénario retenu est relatif aux unités Nitrique et correspond à une fuite d'oxyde d'azote sur une conduite de gaz en début de procédé donc à la plus forte concentration dans l'installation. La dispersion correspondante concernerait la partie Nord Ouest du bourg. L'évaluation de différents moyens « classiques » pour limiter l'émission (vannes automatiques associées à un réseau de capteur, clapet anti retour...), donc le rayon généré, n'a pas permis de dégager de solution suffisamment fiable pour limiter l'impact de ce scénario.

Dans le cadre de l'étude avec la DREAL et selon la demande formulée par Arrêté Préfectoral, l'entreprise YARA a alors proposé une solution technique « lourde » vérifiée par modélisation qui réduirait l'impact de cet incident aux limites de l'usine. Par sa mise en œuvre, aucune des habitations de Pardies ne serait impactée ni par une expropriation ni par un délaissement.

Ce projet a été remis à l'administration qui instruit son financement et devrait déboucher sur une convention tri-partite pour cette mesure supplémentaire ». Ensuite la carte réglementaire sera instruite débouchant sur un règlement qui sera soumis à enquête publique dont nous espérons qu'elle se fera avant la fin de l'année.

Après l'approbation de ce PPRT, certains terrains situés dans les zones d'aléas faibles et les moins sensibles aux risques pourraient permettre une urbanisation raisonnée et attendue par beaucoup de nos jeunes concitoyens.

+Le C.C.A.S.



VOYAGE du C.C.A.S à ST EMILION



Le vendredi 7 septembre 2012 a eu lieu le voyage des seniors de Pardies. Cette journée nous a permis de re (pour certains) découvrir la cité médiévale de St EMILION.

Après la traditionnelle et très appréciée, pause casse-croûte dans un relais à MAZERES, nous sommes arrivés à St EMILION où la surprenante ville en forme d'amphithéâtre, inondée de soleil, nous attendait.

Pour les uns, la journée à St EMILION a débuté par l'inévitable visite de « l'EGLISE SOUTERRAINE », perle noire qui justifie le classement de la

juridiction au « patrimoine mondial de l'humanité ». Bâtisse fascinante tant par ces proportions que par la force et la beauté qu'elle dégage. Elle est connue pour être la seconde église monolithe au monde.

A 12h tout le monde s'est retrouvé au restaurant pour un copieux repas.

Au terme de ce dernier, nous n'avons pas pu résister à l'attrayante visite de 45 mn en petit train autour des remparts et des principaux monuments.

La balade sur plus de 7 kilomètres, nous a permis de traverser une

vingtaine de vignobles pittoresques. Grâce aux commentaires nous avons pu mieux comprendre l'histoire et le patrimoine que forment les vignobles d'appellation classés « grands crus. »

Après avoir flâné dans les endroits les plus pittoresques de la cité au travers des ruelles les terrasses ombragées ont été très appréciées. L'heure du départ se profilant, chacun satisfait de sa journée, nous avons regagné les bus pour le retour vers PARDIES.

RETOUR VERS LE PASSÉ :

PARDIES EN 1921

Le hasard d'une recherche aux archives communales Pau Pyrénées¹ m'a permis de mettre la main sur un ouvrage qui fait revivre en quelques lignes, à sa manière, notre commune en 1921, époque où les commerçants et les artisans ne manquaient pas alors, au sortir de la Première Guerre mondiale.

L'annuaire apporte des informations dans de multiples domaines : l'administration, la religion, l'économie, le patrimoine. On le verra, en partie, avec l'exemple retenu et reproduit ici in extenso.

Le lecteur retrouvera certaines professions quelque peu oubliées et des patronymes encore familiers. Les plus anciens Pardisiens seront capables d'identifier les personnes citées, quelques-unes, au moins. Pour aider la mémoire, il a été fait appel au recensement alors quinquennal, toujours en possession des archives communales de Pardies², qui a permis d'ajouter les prénoms et les années de naissance³.

Toutefois, les deux sources utilisées ne concordent pas parfaitement.

Certains noms ne recouvrent pas exactement ceux de l'état civil – les Béarnais savent bien cela ! Quelques discordances apparaissent également en ce qui concerne les professions, parfois seulement dans la désignation, parfois en raison de changements. Ainsi les aubergistes sont-ils présentés comme des « limonadiers » – ce qui n'implique nullement la prohibition de l'alcool – et les tailleuses comme des « couturières ». Ainsi les épouses qui tiennent un commerce ne sont-elles pas présentées comme telles. Ainsi certaines professions ne sont-elles pas enregistrées (marchand de journaux et buraliste). Enfin, la distinction entre « commerçant » et « artisan » n'est pas toujours bien claire. Par ailleurs, le recensement ne semble pas avoir été effectué avec la plus grande rigueur, comme le montrent ratures et corrections.

La rubrique « profession » du recensement fait apparaître de nombreux cultivateurs, et même des colons partiaires⁴. La mention « sans profession » est également fréquente. Le lecteur aura peut-être plaisir, pour compléter sa vision économique, à découvrir

les activités qui n'apparaissent pas ci-dessous : berger, blanchisseuse, briseur de pierres, bûcheron, camionneur, cantonnier, charpentier, chauffeur, chevrier, coiffeur-garde-champêtre, conducteur d'automobiles, coquetière⁵, couturière, domestique, étameur, fabricant de pompes, facteur des postes, gérante de coopérative, maçon, manoeuvre, maraîchère, marchand de journaux, ménagère, receveur-buraliste, sandalier, scieur de long⁶, sellier-bourrelier, tailleur d'habits, tourneur sur bois, tricoteuse et quatre heureux (sans doute) retraités (à une époque où la retraite que tout le monde attend aujourd'hui avec impatience n'existait pas pour tous) : un de la marine, un comptable et deux sans précision.

Le recensement, terminé le 1^{er} avril 1921, enregistrait alors 167 maisons, 156 ménages et 601 individus : nés depuis 1920 : 14 ; nés entre 1901 et 1919 : 203 (dont quatre enfants venus de la Seine, en placement familial) ; nés entre 1881 et 1900 : 131 ; nés entre 1861 et 1880 : 142 ; nés avant 1861 : 111. En 2011, Pardies comptait, après avoir un temps dépassé le millier, 923 habitants.

Philippe Gaillard

PARDIES (656 habitants).

Pau : 22 km ; Oloron : 25 km ; Monein : 5 km.

Maire : M. (Pierre) Bordenave (1851).
Adjoint : M. (Jean) Laclau (-Sicabaigt, 1881).

Curé : M. (Jean-Baptiste) Bignalet (1851, Coarraze).

Instituteur : M. (Jean) Bindé (1867, Artix).

Institutrices : Mlles (Anna) Toulet (1883, Monein) et (Félicia) Vergez (1884, Orin).

Receveur des postes et télégraphes

: M. (Sauveur) Moureu (1867, Viados-Abense-de-Bas).

Peseur-juré⁸ : M. (Émile) Lauga (1874).

COMMERÇANTS

Aubergistes : (Eugène) Bordenave (1874), (Jean) Lauga (1849), (Élien Cassiérou-) Palu (1862), (Émile) Lauga (1874), (Alfred) Lassus (1879), (Catherine) Piegts, épouse Jean Hillou (1886, Mourenx).

Bâtiments : (Pierre) Courrèges (1854).

Boulangers⁹ : (Pierre) Loustalot (1844, Gouze, et son gendre Léon Gracy, 1894), (Gabriel Palu-) Cassiérou (1899), Palu.

Cordonniers : Arras¹⁰, (Alexandre) Laclau (1864, et ses fils, Henri, 1901, et Germain, 1903), (Hilaire) Mansos (1851), (Jean) Mazerolles (1886).

Épiciers : (Bertrand) Coupau (1856, Parbayse, et sa fille Emma, 1903, Pau), (Germaine) Lacoste veuve Bourrouilh (1857), (Émile) Lauga (1874), (Louise) Peyrucq, épouse Eugène Bordenave (1886, Cuqueron).

Forgerons : (Jean) Hourcadette (1864, Monein), (Jean) Sabatté (1876), (Guibert) Soubielle (1856, Goutz (Gers), et son fils Léon, 1905).

d'histoire ...



1. *Annuaire des Basses-Pyrénées et indicateur du Guipuzcoa (Espagne), 1920-1921, Bayonne, A. Foltzer, 1921. [A. C. P. P., Ee 28 (1921)]* Les distances sont indiquées par rapport aux chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton. On notera que seules les fonctions officielles sont accompagnées de la formule de politesse : M., Mlle – les veuves commerçantes n'ayant pas davantage droit à un courtois : Mme...

2. *Dénombrement de 1921. Liste nominative des habitants de la commune de Pardies. [A. C. P., J F (1921)]* Le document, daté du 1er avril 1921, donne la désignation des quartiers, villages ou hameaux et des rues dans les villes ; les numéros par quartier, village, hameau ou rue des maisons, des ménages, des individus ; les noms de famille, les prénoms, l'âge, la nationalité, la situation par rapport au chef de ménage, la profession (« patron » pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile ; nom du patron ou de l'entreprise qui les emploie pour les employés et ouvriers).

3. On a ajouté le lieu de naissance (une seule fois hors du département) lorsqu'il ne s'agit pas de la commune. Quelques Pardisiens ont bien voulu faire appel à leurs souvenirs pour m'aider à affiner la recherche. C'est un plaisir de les remercier, tout comme Françoise Castagnet, qui accueille toujours avec intérêt et disponibilité les demandes

qui lui sont présentées – et depuis longtemps déjà. L'auteur (felip-de-goalharts@pau.fr) recevra avec plaisir tout complément.

4. Un colon partiaire est, comme nul ne l'ignore sans doute, un agriculteur qui partage le produit de sa récolte avec son propriétaire.

5. Une coquette est, bien sûr, une marchande d'œufs et de volailles, en gros ou non.

6. Un scieur de long – on n'a pas oublié la scierie à proximité du stade – débite les troncs d'arbres dans le sens de la longueur. Ce fut la profession de mon bisaïeul Jean Goillard (1842-1889).

7. Poste, Télégraphe, Téléphone. Telle était alors la triple dénomination de « La Poste ». Manque donc encore à Pardies le téléphone à cette époque-là.

8. Un pesé-jureur est officiellement chargé de peser et de mesurer les marchandises. Son outil de travail est toujours visible devant le bureau de poste. On se souvient qu'il existe encore un contrôleur des poids et mesures dans l'Intermezzo (1933), de Jean Giraudoux.

9. L'annuaire enregistre trois noms : Loustalot, Cassiéron, Palu. Les deux derniers n'en constituent qu'un, comme on l'a vu pour le père, aubergiste.

10. La maison Arros fut occupée par la famille Plaà qui en prit le nom. L'annuaire a quelque retard sur le recensement...

puisque Jean-Marie Plaà décéda en 1918.

11. Il n'a pas été possible d'identifier l'intéressée, cinq femmes portant alors ce patronyme.

12. On me permettra de saluer la mémoire de mon grand-père paternel, Charles Goillard (1874-1936), et de mon grand-oncle, Jean Bayle (1881-1967). La rue Charles-Lacoste paraît être la rue des sabotiers : dans l'ordre, nos 24, 7 (Dominique Leuger) et 5 – les deux dernières maisons faisant face à la première.

13. Le recensement ignore ce nom.

14. On me permettra de saluer la mémoire de l'une de mes bisaïeules, Marie Pandelès, née Paloumet (1865-1936).

15. Le recensement le présente encore comme mécanicien, réparateur de machines agricoles.

16. On me permettra de saluer la mémoire de ma grand-tante, Joséphine Bayle, née Pandelès (1890-1970).

17. L'annuaire enregistre deux noms qui n'en constituent qu'un, comme on l'a déjà vu lors des apparitions précédentes : adjoint au maire et marchand de grains.

18. Le lecteur attentif aura remarqué que le total annoncé ne correspond aux nombres donnés...

19. Les renseignements proviennent de l'almanach du facteur – ou de la factrice !

Grains : (Jean) Laclau-Sicabaigt (1881), (Oscar) Brémond (1870, et son épouse, Constance Lassalette, 1874, Lucq-de-Béarn).

Menuisiers : (Bernard) Croharé (1881), (Edmond) Cuyala (1887).

Porcs (Marchands de) : (Irénée) Galatoire (1879).

Repasseuse : Lamarque¹¹.

Sabotiers : (Charles) Goillard¹² (1874), (Dominique) Leuger (1854, Pontacq), (Jean) Bayle (1867).

Sages-femmes : (Jeanne) Labataille (1842), (Marguerite) Bernezot, épouse

(Pierre) Laitelart (1888, Bayonne).

Tailleuses : Loustalot¹³, (Jeanne) Laclau, veuve Jules Mansos (1890), (Armande) Conchez (1893), (Marie) Paloumet, épouse Lambert Pandelès¹⁴ (1865), (Olga) Carassou (1896).

Charrons : (Albert) Pommé (1866, et son fils Paul, 1905), (Lucien) Haurie (1896).

Cycles : (Jean) Hourcadette¹⁵ (1890).

Charcutier : (Adolphe) Forsans (1886).

Quincaillerie : (Joséphine) Pandelès, veuve Bayle¹⁶ (1890).

Vins¹⁷ : (Jean) Laclau (-Sicabaigt, 1881), Sicabaigt.

Le canton de Monein comptait alors huit mille deux cent neuf habitants¹⁸ dans ses huit communes (Le nombre entre parenthèses correspond à l'année 2011¹⁹) :

Abos : 386 (476)

Cuqueron : 274 (176)

Lahourcade : 536 (710)

Lucq-de-Béarn : 1882 (972)

Monein : 4203 (4452)

Parbayse : 291 (245)

Pardies : 656 (923)

Tarsacq : 235 (509).



AMENAGEMENT QUARTIER DES PYRENEES

Notre commune combine qualité de vie, valeur paysagère et position géographique privilégiée.

Son développement ne doit toutefois pas être ni subi ni contraint, mais plutôt anticipé et maîtrisé. On se doit de programmer l'urbanisation dans le temps et l'espace; cela passe par une gestion équilibrée des potentialités de densification en limitant la consommation de l'espace.

L'urbanisation sera encouragée en privilégiant les extensions sur les secteurs bien desservis par les réseaux et selon une forme urbaine en harmonie avec le bâti existant. Elle devra prendre en compte l'ensemble des contraintes liées aux risques naturels et technologiques, elle intégrera les préconisations du Code de l'urbanisme. Il s'agit de favoriser un parcours résidentiel diversifié, permettant de conserver les ménages, jeunes et moins jeunes, et de favoriser l'accueil de nouveaux habitants. Cette planification s'opérera en lien avec une mise à niveau des infrastructures et permettra de faire vivre

les nombreux équipements publics présents sur le territoire communal.

L'aménagement du quartier de la rue des Pyrénées répond à un des objectifs du programme fixé par le conseil municipal. Il prévoit par étape successive :

- la construction d'un pôle de services auquel sera intégré un centre médical,
- La construction de villas en accession à la propriété
- la construction de logements pour les jeunes seuls ou en couple et la réalisation d'une structure résidentielle dédiée aux personnes seules et âgées.

La programmation de ces différentes opérations se fera dans les années à venir et marquera la première grande étape du renouveau de notre commune dont vous trouverez ci-après une vue d'ensemble.



Afin d'intégrer au mieux dans le paysage existant les futurs bâtiments urbains, notre commune a souhaité faire appel à un cabinet d'urbanisme.

La présentation ainsi que les esquisses annexées ne sont encore qu'au stade de projet mais reflètent les orientations architecturales et paysagères que nous souhaitons donner à ce quartier.

Au-delà des différentes constructions présentées, actuellement sous forme de volume, nous avons souhaité axer ce projet autour de trois grands principes d'urbanisme :

1) La mixité par la réalisation d'ensemble immobilier et d'activité tertiaire mais aussi mixité sociale avec des logements en accession et sociaux locatifs.

2) L'aménagement d'espaces publics de qualité, espaces de rencontre intergénérationnels.

3) Une qualité exemplaire en matière environnementale d'un point de vue de la consommation d'énergie, la consommation d'eau et des matériaux de construction.

Cette opération illustrera un urbanisme mesuré et convivial qui, dans

l'avenir, s'imposera de toute évidence.

Elle s'appuiera sur 3 axes successifs que l'on peut décliner suivant le plan de masse joint :

- une parcelle « activité » (pôle médical-services) à l'entrée au croisement de la rue des Pyrénées et de l'avenue du Stade.

- Une parcelle divisible « maisons mitoyennes » comprenant 14 lots en continu.

- Une parcelle « logements collectifs » avec 3 bâtiments en rez de chaussée +1 et combles

Cette organisation se fera dans un souci permanent de valorisation d'utilisation de l'environnement et dans l'amélioration des déplacements et de la sécurité de ses futurs habitants.

Une large place sera consacrée à l'environnement avec un cheminement piétonnier, des placettes et une gestion rationnelle des services publics (poubelles, tri sélectif, éclairage et végétaux).

Avec une emprise au sol totale d'environ 3300 m² pour l'ensemble de l'opération, les entrées et les accès aux différents parkings seront mis en valeur par un traitement architectural et paysager soigné.





Lors de la dernière assemblée générale, il n'y a pas eu de nouveau bureau réélu, chaque membre est resté à sa place :

- **Co président :** Lamarque Bastien
Herbin Alexandre
- **Vice-président :** Toujas Jean-Claude
- **Trésorier :** Larrieu Thierry
- **Adjoint :** Cazalet Cédric
Camgrand Josie
- **Secrétaire :** Bordenave Anne

Au cours de l'année, trois nouveaux membres ont rejoint l'équipe. Il s'agit de **Francis Ferreira, Alexandra Camgrand et Aurélie Miquel.**

REVEILLON

Pour clôturer l'année 2012, le comité des fêtes de Pardies a organisé le réveillon du nouvel an.

Cette soirée s'est déroulée à la salle des fêtes de Pardies, réunissant près de 230 personnes, un vrai succès !

Le repas a été réalisé par le restaurant, Une pause s'impose de Monein.

La soirée a été animée par la sono Box'son, le tout dans une bonne ambiance jusqu'au bout de la nuit.

NOEL ILLUMINE PARDIES

A l'occasion des fêtes de Noël, le comité des fêtes a organisé le concours d'illumination de maisons pour la 2^e année.

Plusieurs personnes se sont inscrites puis ont été convoquées le samedi 05 janvier pour la remise des prix à la salle du

comité des fêtes.

Un jury composé de membres du comité, d'élus locaux et de responsables de diverses associations a attribué le premier prix à la famille BRUT, le deuxième prix à la famille PITICO et le troisième prix à la famille VOISIN.

A l'issue de cette remise, un apéritif a été offert à tous les participants.

FESTIVITES DE L ANNEE 2013

CARNAVAL Malgré un report de date, le carnaval de Pardies s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Le 16 mars 2013 repas déguisé à la salle des fêtes de Pardies. 140 personnes étaient présentes. Les festivités ont duré tard dans la nuit dans une bonne ambiance.

Le week end suivant, défilé des chars

dans la commune avec goûter pour les enfants.

RALLYE DES VOITURES ANCIENNES

Le dimanche 28 avril, place de la mairie à Pardies, départ du rallye des voitures anciennes entre 8h00 et 09h30

FETES DE PARDIES

Les fêtes de Pardies ont eu lieu le week end du 7 au 9 juin.

La première journée a vu une bonne participation des Pardisiens au concours de pétanque sous le soleil et à l'abri pour les grillades du midi.

Le soir le feu d'artifice a pu se dérouler avant un terrible orage et malheureusement 2 jours de pluies discontinues.

Les jeux pour enfants et le traditionnel cochon de lait du samedi ont été déplacés à la salle des fêtes et ont fait le bonheur de chacun.

+ CIMAISES & CHEVALETS



L'atelier compte cette année environ 40 adhérents dont une vingtaine d'enfants, dans une ambiance toujours aussi conviviale et sympathique.

Les enfants sont accueillis un mercredi sur deux, encadrés par 4 bénévoles de l'atelier et ont eux aussi participé à l'exposition annuelle.

A l'occasion de cette exposition, nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Léon Serre, peintre et potier céramiste qui a présenté certaines de ses œuvres. Cet artiste assure régulièrement à l'atelier des cours de dessin et de peinture.

Comme les années précédentes, nous avons été invités par l'association «Vie au Village» de Mas-lacq à exposer nos tableaux.

Merci aux organisateurs.

Lors des concours de peinture dans la rue, Marie-Ange Lopez, adhérente à l'atelier a été primée au concours de Morlanne et a reçu le 1er prix du public à Lagor (Cf. photo).

Nous souhaitons remercier M. le Maire et le Conseil Municipal ainsi que les employés communaux qui répondent toujours présents à nos besoins.

+ PELOTARI CLUB PARDISIEN

C'est avec un effectif en légère augmentation, notamment chez les jeunes, que les équipes du Pelotari Club Pardisien ont évolué en cette saison 2012-2013 avec des résultats encourageants.

- Les minimes Vignau et Alcacebe sont vice-champions de France Paleta cuir trinquet.
- Les cadets Saint Laurent et Vignau sont vice-champions de France Paleta cuir trinquet.
- Les Séniors Magnet et Dubernet sont 1/2 finalistes du championnat de France Nationale A à Pala fronton place libre battus par les tenants du titre.
- Les Séniors Dubernet et Falchetto sont 1/2 finalistes du championnat de France Nationale B à pala fronton place libre.



- En championnat du Béarn 3^{ème} série Pee Lancy en baline tête à tête mur à gauche est champion
- En Séniors 3^{ème} série A, 2 équipes accèdent à la série supérieure à pala gomme pleine trinquet.

L'engouement pour la pratique est tel que le bureau du club s'est structuré en vue d'assurer le bon fonctionnement des activités lors des tournois organisés tout au long de l'année.

Désormais les 3 « vice-présidents » Jean Marc Lay et Bernard Saint Laurent supervisent les activités trinquet et mur à gauche et Christian Gracy les activités place libre Fronton.

De mi-septembre à mi-décembre, 90 équipes ont participé au tournoi mur à gauche. Merci à Denis Lacazette, Laurent Sampietro et Nicolas Falchetto et leurs équipes pour l'organisation.



Un grand BRAVO à Thomas TREY et Quentin HERRIBERRY Champions de France minimes de paleta cuir au mur à gauche

136 équipes évoluent depuis le 18 décembre au tournoi Trinquet, les finales ont eu lieu mi-mars.

Merci à Jean Marc Lay, Olivier Libsig et leurs équipes qui assurent l'arbitrage des parties et l'accueil des équipes tous les soirs.

Merci enfin à Chantal Lafitte de son dévouement pour le bon fonctionnement du club.



Le mot du président

Les présidents se retrouveront dans mes propos : être président d'une association est une grande responsabilité. On ne veut pas décevoir ni se décevoir et faire plaisir à son entourage.

Mais pour ma part, je ne le vis pas comme un poids ni comme une obligation. C'est un choix que j'ai voulu et je partage ainsi les joies et les satisfactions de mes joueurs passionnés de billard.

Merci à Monsieur le Maire et son conseil municipal et aux employés de la commune.

Tous les 4 ans lors de l'année olympique, nous renouvelons le bureau du club de billard.

L'équipe en place a été reconduite à l'unanimité.

Président actif :
M. André REULET

Vice-président :
M. Pierre AUGEAU
Secrétaire :

BILLARD CLUB DE PARDIES

M. Serge NICOLAS

Trésorier :

M. Michel PELOUTIER

Président d'honneur :

M. René LACABE

Le Billard Club Pardisien continue à organiser régulièrement dans la salle de Pardies des compétitions comptant pour les différents championnats de la Ligue d'Aquitaine de billard. Les prochaines compétitions prévues à Pardies lors du 1er semestre 2013 seront :

• **5 et 6 janvier 2013 :**

Ranking à la Bande

• **6 et 7 avril 2013 :**

Finale de ligue Bande R1.

Les rencontres officielles de la Ligue d'Aquitaine permettent, après l'extrême concentration des matches de compétition, de partager dans un esprit purement sportif des moments de convivialité avec les joueurs des autres clubs.

En 2012, l'organisation à Pardies de la finale de Ligue Libre N2 a été l'occasion de faire connaissance avec des joueurs talentueux du club de Gradignan qui ont beaucoup apprécié l'accueil du Béarn. Cette compétition a permis d'assister à plusieurs séries de plus de 100 points !!

Le dimanche 25 novembre, un tournoi de Jeunes (Cadets) a été organisé à Pardies. Cette manifestation a rassemblé près de 30 personnes venues de Bayonne et de Mt de Marsan. Nos jeunes se sont très bien comportés : Marco Lebacqz vainqueur en billard d'Or, Pierre Bordenave vainqueur en billard de Bronze et Gabriel Teixeira finaliste du billard de Bronze pour sa première participation.

Palmarès saison 2011-2012 :

Les 3 jeunes du Billard Club Pardisien (Marco Lebacqz, Gabriel Teixeira et

Pierre Bordenave) qui ont participé au championnat réservé aux Jeunes Cadets (moins de 17 ans) se sont qualifiés en mai pour les finales de ligue à Gradignan et ont fini respectivement 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème}.

Marco Lebacqz a remporté le titre de champion de ligue catégorie « billard Argent ».

En catégorie Senior, Bernard Lebacqz a été vice champion de ligue Bande National 1 ce qui lui a permis d'accéder à la finale de secteur à Castres.

Serge Nicolas s'est qualifié pour les finales de ligue Bande R1 à Bayonne et Libre N2 à Pardies et devenu champion de ligue Aquitaine Régionale à la bande (photo).

Vie du Club : Le club qui possède le label « Ecole de billard » offre la possibilité aux jeunes et aussi aux adultes débutants de progresser grâce aux conseils des formateurs bénévoles et à la mise en pratique des documents techniques et pédagogiques fournis par la Fédération Française de Billard.

Horaires école de billard : vendredi de 18h à 19h30 et samedi de 9h 30 à 11h.

Une rencontre amicale a été organisée fin juin à Pardies avec l'académie de billard de Pau, cette journée conviviale a permis de reprendre contact avec ce club voisin. Le club de Pau a prévu de nous inviter début 2013 pour une rencontre retour.

Malgré le départ de plusieurs jeunes pris par leurs études, la saison 2012 - 2013 est marquée par une stabilité des effectifs du club grâce à l'arrivée d'un nouveau jeune (Gabriel), d'une féminine (Isabelle) et de plusieurs adultes.

Nous renouvelons nos remerciements à la municipalité et aux employés de la commune pour leur aide et leur soutien à notre activité associative.

+ Les Associations

FOYER DES JEUNES

Record d'inscriptions au Foyer des jeunes qui enregistre cette année 315 adhérents pour la saison 2012/2013, ceci est dû à la création d'une nouvelle activité très en vogue en ce moment, la zumba, danse au rythme endiablé, et à une augmentation de l'effectif de la danse enfant (+25).

Les autres activités sont stables, les habitués se retrouvent dans une ambiance conviviale pour œuvrer, marcher, grimper et refaire un peu le monde....

Sous la présidence de Jean-Claude Dratwicki chaque section a un responsable délégué qui fait la liaison entre son groupe et le bureau

Activités à la salle de gym du complexe sportif :

■ Gymnastique classique :

responsable Sylvette Tellier

Une vingtaine de participants se retrouvent avec leur tapis de gym le lundi et le jeudi dirigés par Thérèse Portier pour conserver une bonne condition physique. Les ballons, le maniement des bâtons et les multiples assouplissements n'ont plus de secret pour ces assidus.

■ Gymnastique multiple :

responsable Corinne Birou le mardi (step) et Lucette Tambareau le vendredi (gym seniors) activité maintenant affiliée à la fédération de Gym Volontaire.



Christelle Losserre anime cette quarantaine de participantes sur deux rythmes très différents. La séance du mardi, beaucoup plus tonique, s'exerce sur les steps (marche en plastique), alors que le vendredi est réservé à une gymnastique modérée plus à l'écoute du corps.

■ Danse :

responsable Marie Hélène Lara



Plus grande section du Foyer avec 127 adhérentes, réparties sur 10 cours chaque fin de semaine, les danseuses évoluent sous la houlette de Cécile Ginat. Sur des chorégraphies, adaptées à chaque classe d'âge, elles répètent le nouveau thème du gala de danse qui aura lieu le vendredi soir 14 juin 2013.

■ Zumba :

Responsable Corinne Birou



Zumba Halloween

Pic Lavigne

Vide-greniers

Cette nouvelle activité du mercredi, répartie sur 2 cours, regroupe 75 adhérentes. Dans une ambiance trépidante, Carine De Sousa entraîne ses participantes dans des rythmes endiablés pas toujours évidents à suivre.

Ces quatre activités bénéficient de la nouvelle sonorisation installée par la municipalité à la très grande satisfaction de tous.

■ Badminton : Responsable Jean Marie Carpentier

Après une année sabbatique due à une blessure, Jean Marie a repris les rênes et la raquette avec une quarantaine d'adhérents. Les entraînements ont lieu tous les mercredi soir à la salle des fêtes et chacun s'affûte pour le tournoi interclubs du 24 mai 2013. L'enjeu pour les pardisiens est aussi de battre Jean-Marie.....

■ Cartonnage et encadrement :

Responsables Lucette Tambareau et Corinne Birou. Précision et minutie sont les maîtres mots de cette activité de découpage et de collage où se retrouve ce petit groupe le lundi de 9h à 12h. Pour le moment il n'y a pas de découpe de doigts à déplorer.

■ Marche : Responsable Marie Favre Navel

Cette activité a lieu tous les mardis matins et nos marcheuses sillonnent les petits chemins des environs de Pardies.



+ Les Associations

■ Montagne :

Responsable
Marie Christine Scudizio



L'effectif est au complet avec ses 14 participants qui avancent souvent hors sentiers battus à la recherche du Dahu... Les itinéraires peuvent comporter des options surprises au plus grand bonheur de certains... Il faut quelques fois mettre les mains sur les rochers ou se tenir à un câble pour atteindre le sommet mais quelle récompense ensuite dans la contemplation du panorama

■ Mosaïque :

Responsables
Michelle Larroudé et Annie Truel



Les azulejos du Portugal ont inspiré nos artistes qui coupent, arrangent et collent leurs multiples bouts de carreaux multicolores afin de réaliser le fruit de leur imagination. Miroirs, vases, statuettes et autres sujets retrouvent une seconde jeunesse.

■ Scrabble :

Responsable
Jean Paul Tellier



Cette section travaille ses méninges, en croisant et décroisant les mots. De temps en temps, une soirée libre et animée est ouverte aux Pardisiens à la salle du Foyer.

■ Tricot :

Responsable *Ginette Reulet*
Activité à nouveau dans l'air du temps, notre dizaine d'adeptes maille et démaille inlassablement le fil à tricoter dans une ambiance concentrée.

PARDIES OLYMPIQUE

Depuis un an, expatrié sur les installations sportives de Lendresse, gracieusement prêtées par la municipalité et le club de l'Entente Castétis-Gouze, le Pardies Olympique continue son bonhomme de chemin, enchainant les bons résultats dans toutes les catégories.

Certes, on s'impatiente un peu en voyant notre stade d'honneur flambant neuf. Un travail remarquable a été effectué (drainage, pelouse, main courante, panneaux d'affichage lumineux, sanitaires, goudronnage...)

Avec les beaux jours normalement nous devrions refouler notre pelouse, retrouver toutes nos ha-

bitudes, nos supporters, nos amis. Quelques troisième mi-temps s'annoncent d'ores et déjà animées. On pourra de nouveau, le dimanche, entendre les clameurs des derbies passionnés.

Sportivement donc, tout va pour le mieux. On mettra surtout l'accent sur la pérennisation des ententes de jeunes avec nos amis du Monein FC; U8; U9; U13; U15. Ainsi le niveau de l'école de foot et des jeunes augmente irrésistiblement. L'avenir du football sur notre canton passe par ce rapprochement entre les deux clubs et par l'excellente relation des deux municipalités.

Au nom de l'ensemble du Pardies

Olympique, je remercie très fortement la municipalité pour tous les efforts consentis, les Pardisiens pour l'accueil chaleureux à l'occasion de la vente des calendriers, les sponsors et tous ceux qui, de près ou de loin, suivent le P.O.

Jean-Claude Lamarque



CLUB DE L'AMITIE +

Les années passent vite. Nous sommes déjà en 2013, voici venu le temps du compte rendu de l'année 2012, laquelle a débutée le 26 janvier par l'Assemblée Générale de notre club. A cette occasion, nous avons inauguré la nouvelle salle, spacieuse et lumineuse mise à notre disposition par la Mairie.

• **Le 2 février** nous a tous rassemblés pour le goûter, animé par Monsieur Gachassin, qui nous donne l'occasion de nous retrouver pour passer ensemble un agréable moment.

• **L'après-midi du 1^{er} mars** était consacrée à la sécurité routière. Mme Terrasse et Mr. Convert ont soumis les 26 adhérents présents à un questionnaire nous permettant de tester nos connaissances du code de la route : une remise à niveau est toujours salubre.

• **Le 4 mars** a eu lieu le premier thé dansant de l'année, animé par « Ambiance Musette ». Nous avons enregistré 169 entrées, notre salle des fêtes est unanimement appréciée par les danseurs, certains n'hésitent pas à venir de loin.

• **Le 26 avril** notre première journée détente nous a emmenés dans la vallée de la Soule pour la découverte de la vie des Mousquetaires. Nous avons ainsi

visité le château de Trois Villes, où nous avons eu l'agréable surprise de nous voir offrir l'apéritif par la châtelaine.

L'après-midi était consacrée aux mousquetaires qui nous ont présenté diverses passes d'armes.

• **28 juin** deuxième journée détente de l'année, visite de la ferme de Beleslou à Cagnotte nous avons eu droit à un très bon repas confectionné avec les produits de la ferme et animé par le maître des lieux.

• **Le voyage annuel** nous a menés, cette année, au Portugal. 29 personnes étaient inscrites à ce voyage organisé par les Cars Grille de Serres-Castet. Nous étions logés à San Pedro de Moel, au bord de la mer et de là nous avons rayonné sur différents sites de ce beau pays : Porto avec, bien sûr la dégustation du vin du même nom, Leiria et son château médiéval, Obidos petite ville fortifiée, avec ses remparts et ses petites tours rondes, sans oublier l'incontournable visite de Fatima et la découverte de Lisbonne et tant d'autres merveilles.

Pour l'anecdote, le retour fut tout à fait inattendu. Je peux vous assurer qu'une nuit passée à bord d'un car immobilisé n'est pas de tout repos. Mais l'incident nous a laissé un souvenir plutôt cocasse que nous évoquons quelque fois devant nos amis pour les amuser.

Après notre coupure du mois d'août nous nous sommes retrouvés avec bonheur début septembre.

Notre dernière journée détente du 20 septembre avec cinquante adhérents s'est déroulée dans le Lot-et-Garonne. La matinée a été consacrée à la visite de la bastide de Vianne et du moulin

Henri IV à Barbaste où a eu lieu le repas. L'après-midi s'est poursuivie par une agréable croisière à Nérac et nous avons terminé la journée par la visite d'une fabrique de pruneaux d'Agen. Le processus de fabrication nous a été expliqué par une employée de la fabrique : explications non dénuées d'humour et émaillées d'anecdotes croustillantes qui ont déclenchées de nombreux éclats de rire. C'est donc dans la joie et la bonne humeur que s'est terminée cette belle journée ensoleillée.

Le 28 octobre s'est déroulé notre second thé dansant, lui aussi animé par « Ambiance Musette » nous avons eu 156 entrées.

Le 2 décembre notre repas traditionnel a été organisé par « Périgord en calèche ».

Quelques courageux volontaires se sont prêtés à la reconstitution de deux mariages, plutôt loufoques. Un musicien professionnel, celui-là, nous a régales avec les airs qui ont égayé notre jeunesse.

Durant toute l'année nous avons assuré nos permanences du jeudi et maintenu nos concours de belote.

Notre voyage 2013 nous a conduits, cette fois, en Andalousie, au mois de juin.

Nous ne pouvons pas terminer ce compte rendu sans remercier la municipalité de Pardies pour sa subvention qui nous permet de réaliser ces différentes manifestations et le personnel pour son aide en toutes occasions.





■ Un cabinet d'infirmiers à Pardies.

Manuèle Foinels, diplômée en 1994 de l'école de la Croix Rouge. Elle a exercé en hôpital, clinique, maison de retraite et maintenant en libéral.

Jean-Marie Rieffel, diplômé en 2000 de l'IFSI ORTHEZ. Il a exercé en milieu hospitalier, dans les DOM TOM et maintenant en libéral.

Tous deux sont installés au n° 8 rue Henri IV et sont joignables au :
06.32.83.25.27

Une autre infirmière libérale, M^{me} LOPEZ Yolande est disponible au **05 59 60 40 40**

UNE NOUVELLE ASSOCIATION AU VILLAGE

Massage Bébé Famille Ecole

- Des massages de détente du visage et du corps pour les adultes.
- Des cours de massage Bébé en individuel ou collectif.

« Etre touché, massé et caressé est nourriture pour le nouveau-né. Une nourriture aussi nécessaire que les vitamines; les protéines et les oligo-éléments »
Dr F.LEBOYER

Le massage renforce le lien et établit une nouvelle communication, il favorise la détente aussi bien du bébé que de ses parents, il soulage certains petits maux (coliques, pleurs, trouble du sommeil). Ce moment de partage et d'échange, aide à surmonter le baby-blues de certaines mamans

- Des cours de « Massage école » : en 1999 Mia Elmaster et Sylvie Héty (Québécoise, issues du monde de l'éducation) créent et diffusent dans 20 pays (en France depuis 2007) au sein des écoles, des centres de loisirs, aux associations et chez les particuliers en famille pour les enfants de 4 à 12 ans « une routine de massage » de 15 mouvements, sur la tête, le dos et les bras, tout en restant habillés.

Des résultats de recherches (Allemagne, Suède, Etats-Unis) reconnaissent les bienfaits des massages sur les enfants et les adultes (parents, enseignants ou éducateurs) qui pratiquent la routine.

- Effet calmant qui réduit les niveaux du stress,
- diminue l'agressivité,
- améliore la concentration,
- favorise l'empathie,
- amène une meilleure connaissance de soi et des autres,
- assure un meilleur fonctionnement du système nerveux autonome.

Le Massage Ecole offre aux adultes bienveillants une formation et un outil pour améliorer les relations entre adultes et enfants à la maison, à l'école et dans la société.

Tous les massages de détente diffusés par l'association Massage Bébé Famille Ecole sont à visée non thérapeutique.

Renseignements et réservations auprès de Marijo

téléphone : 06 08 85 33 52.

Certifiée en Massage bébé par l'AFMB (Association Française de Massage Bébé) et en Massage Ecole par MISP (Massage in School Programme)

CALENDRIER DES ANIMATIONS 2013

JUILLET

- **7 JUILLET** - BAL À PAPA DE PAU
EVÈNEMENTS POPULAIRES
- **13 JUILLET**
REPAS DE LA COMMUNE
DU 14 JUILLET

SEPTEMBRE

- **14 ET 15 SEPTEMBRE** - FÊTE DE LA
PELOTE PAR LE PELOTARI CLUB
- **29 SEPTEMBRE** - BAL À PAPA PAU
EVÈNEMENTS POPULAIRES

OCTOBRE

- **13 OCTOBRE** - THÉ DANSANT DU
CLUB DE L'AMITIÉ

DEMOGRAPHIE 2012

NAISSANCES :

Maxime CHALMET
Alex LEPAIRE
Nino POURTAU
Clara LACABE

MARIAGE :

Sandra FERNANDES MARTINS
et Carlos FERREIRA FERNANDES
Hélène BORDENAVE et Davy HAGET
Véronique BETTER et Eric HOMMEAU
Erika ECKHOUT
et Christophe CASAMAYOU

DÉCÈS :

Raymond DEJERT
Viviane LARROQUE ép. MANAUD
Lucienne LARRIAGA ép. CASTELAIN
Maria BERNATAS ép. FRANÇOIS
Maria Augusta SARRAT ép. PATOU
Sabine CHANDIOUX ép. LAY
Amaury MALET
Serge SOUBIGOU
Claude BRIFFAUD
Anna PERY ép. PANDELÈS
Jeanne CAMET ép. COURREGES

INFOS DIVERSES



■ SUPPRESSION DE L'ATTESTATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

A partir du 1 janvier 2013, lorsqu'un enfant fera l'objet d'une interdiction de sortie du territoire (décidée par le juge aux affaires familiales ou par le juge enfants), cette interdiction sera inscrite au fichier des personnes recherchées (FPR). Ainsi les attestations d'autorisation de sortie du territoire délivrées par les communes sont supprimées. En effet, si un enfant est en possession d'un passeport en cours de validité ou d'une carte nationale d'identité (pour l'Union Européenne) et qu'il ne figure pas au FPR, c'est qu'il peut quitter le territoire national sans être accompagné de ses parents.

■ TRANSPORTS SCOLAIRES RENTRÉE 2013

L'inscription ou la réinscription (obligatoire chaque année, le dossier de l'élève doit être validé ou actualisé) se fait directement sur le site du Conseil Général www.transports64.fr

La date limite d'inscription est le 12 JUILLET 2013.

■ COLLECTE DES DECHETS

Vous emménagez, vous déménagez, votre bac est abîmé, volé, vous rencontrez un problème de collecte, contactez le service déchets de la Communauté de communes de Lacq au : 05.59.60.95.42

■ BORNE RECUPERATION TEXTILES

Une borne de récupération des textiles LE RELAIS 64 est installée rue du Muguet derrière la mairie.

■ INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux Pardisiens peuvent demander leur inscription sur la liste électorale 2014 jusqu'au 31 décembre 2013. Se présenter à la mairie avec la carte d'identité et un justificatif de domicile. Le formulaire est disponible à la mairie ou sur www.service-public.fr

Appel aux lecteurs



En 2014 commencera la commémoration de la Première Guerre mondiale. La commune de Pardies s'y associera à sa manière.

Dans chaque maison dorment des souvenirs qui ne demandent qu'à reprendre vie : des photographies, des documents, des objets relatifs à cette période et à ceux qui combattirent alors. La municipalité avec l'aide de Philippe Goallard recherche, en particulier, un portrait de M. Bindé, l'instituteur de l'époque, et tout ce qui se rapporte aux poilus.

Il est demandé de prendre contact avec la mairie pour photographier, scanner, photocopier ce qui vous appartient et que vous accepterez de prêter, le temps de l'opération. Merci à tous ceux qui voudront bien fouiller dans leurs archives familiales et les partager avec leurs concitoyens. Mais n'attendez pas... de crainte d'oublier.

PARDIES

Mairie de PARDIES
7, rue Henri IV
Tél. 0 5 59 60 16 71



Le Bulletin
Municipal 2013